

Electricité

Prélèvement : ComfyFlex, ComfyFlex+
Injection : Produits variables

Belpex A * Belpex + B * Endex 103 + C
Indexé trimestriellement

	2022	2023	2024
Q1	208,02	127,40	67,20
Q2	193,92	92,81	54,09
Q3	372,27	87,14	62,20
Q4	202,62	82,36	97,23

Forward* : Prélèvement : 90,90
Injection : 81,32

Endex 103

	2023	2024	2025
Q1	332,48	94,30	97,77
Q2	116,36	53,24	
Q3	99,66	65,38	
Q4	113,46	82,48	

Forward* : 91,03

Prélèvement : MaxxFlex
Injection : Produits fixes et BasicFlex

Belpex A * Belpex + C
Indexé mensuellement

	2022	2023	2024
Janvier	191,40	130,70	78,56
Février	162,64	143,51	61,52
Mars	265,71	109,59	61,17
Avril	186,59	105,53	48,01
Mai	176,64	80,18	54,45
Juin	219,10	93,14	59,80
Juillet	321,33	75,35	54,56
Août	448,13	91,96	65,53
Septembre	346,51	94,35	66,65
Octobre	157,39	86,40	77,90
Novembre	180,41	91,47	108,94
Décembre	269,28	69,40	105,22

Forward* : Prélèvement : 91,50
Injection : 79,85

Prélèvement : BasicFlex

Belpex RLP M A * Belpex RLP M + C

	2022	2023	2024
Janvier	196,33	134,69	80,87
Février	165,73	145,85	63,13
Mars	270,19	112,61	63,15
Avril	188,26	106,88	48,86
Mai	177,25	80,56	54,89
Juin	220,88	93,27	60,14
Juillet	321,30	75,77	55,14
Août	452,78	93,12	66,87
Septembre	354,00	97,17	68,55
Octobre	161,15	90,46	81,86
Novembre	190,89	96,17	112,12
Décembre	276,28	71,27	108,77

Forward* : 94,13

Prélèvement :
Ecoflex, Essential, Actif+, Optimal

EMarketCWE A * EMarketCWE + C

	2023	2024	2025
Q1	232,19	135,92	102,17
Q2	153,19	116,80	
Q3	142,13	119,24	
Q4	147,79	127,03	

Forward* : 99,85

Gaz

TTFDAHW A * TTFDAHW + B * TTF 103 + C

	2022	2023	2024
Q1	96,157	54,062	27,467
Q2	95,534	35,031	31,539
Q3	196,289	32,963	35,320
Q4	94,440	40,584	42,831

Forward* : 44,406

TTF 103

	2023	2024	2025
Q1	119,231	36,544	45,010
Q2	44,138	26,902	
Q3	33,338	34,923	
Q4	43,359	37,291	

Forward* : 44,466

TTFDAHM A * TTFDAHM + C

	2022	2023	2024
Janvier	81,860	63,93	29,921
Février	79,379	53,700	25,857
Mars	125,608	44,520	26,520
Avril	98,558	42,420	29,007
Mai	87,884	31,245	31,432
Juin	100,417	31,555	34,183
Juillet	167,105	29,368	32,117
Août	232,496	33,066	37,603
Septembre	189,033	36,571	36,270
Octobre	76,479	43,329	40,053
Novembre	90,370	43,236	43,758
Décembre	116,34	35,273	44,711

Forward* : 44,333

TTFDAH RLP M A * TTFDAH RLP M + C

	2022	2023	2024
Janvier	81,924	63,867	29,907
Février	79,214	53,825	25,932
Mars	128,686	44,788	26,450
Avril	99,865	42,928	28,801
Mai	88,684	32,094	31,127
Juin	98,489	31,031	34,183
Juillet	167,070	29,471	32,126
Août	235,555	33,298	37,614
Septembre	186,965	37,237	36,279
Octobre	68,665	44,402	40,294
Novembre	94,246	43,462	44,166
Décembre	115,734	35,141	44,652

Forward* : 44,343

GMarketCWE A * GMarketCWE + C

	2023	2024	2025
Q1	135,490	45,950	43,563
Q2	54,520	27,757	
Q3	36,514	32,324	
Q4	44,817	38,294	

Forward* : 43,789

Q1	Jan - Fev - Mar
Q2	Avr - Mai - Juin
Q3	Juil - Août - Sep
Q4	Oct - Nov - Dec

* L'estimation forward est basée sur les prix de l'énergie attendus pour les 12 mois à venir. Ces valeurs sont mises à jour en ligne sur base mensuelle avec l'évolution des marchés de l'énergie. La valeur de l'estimation forward est exprimée en EUR/MWh. Les 4 régulateurs belges utilisent les mêmes valeurs pour faire une estimation du coût annuel.

Electricité

Belpex indexé trimestriellement est la valeur trimestrielle basée sur la moyenne arithmétique des cotations journalières Day-Ahead Belpex Baseload (ci-après Belpex) durant le trimestre de fourniture, telles que disponibles sur le site web www.epexspot.com. La valeur Belpex du trimestre en cours n'est connue qu'à la fin du trimestre. Belpex Q est arrondi à la deuxième décimale. L'historique des valeurs trimestrielles Belpex sont consultables sur le site www.luminus.be.

Endex 103 est la moyenne arithmétique de toutes les cotations quotidiennes settlement pour la fourniture d'électricité 'baseload' sur le marché belge pour le trimestre Q, publiées pendant le mois qui précède le trimestre Q. Ces cotations quotidiennes sont publiées par 'the Intercontinental Exchange' (www.theice.com). Endex103 est arrondi à deux décimales.

Belpex indexé mensuellement est la valeur mensuelle basée sur la moyenne arithmétique des cotations journalières Day-Ahead Belpex Baseload (ci-après Belpex) durant le mois de fourniture, telles que disponibles sur le site web www.epexspot.com. La valeur Belpex du mois en cours n'est connue qu'à la fin du mois. Belpex M est arrondi à la deuxième décimale. L'historique des valeurs trimestrielles Belpex sont consultables sur le site www.luminus.be.

Belpex RLP M est basé sur la moyenne pondérée des cotations journalières Day Ahead Belpex Baseload (disponibles sur www.epexspot.com) pendant le mois de livraison avec une pondération RLP (Real Load Profile). Cette pondération RLP est basée sur la moyenne arithmétique des profils de consommation RLP des différents gestionnaires de réseaux de distribution (publiés par Synergrid). La valeur Belpex RLP M du mois en cours n'est connue qu'à la fin du mois. Les prix affichés sont calculés sur la base de la dernière valeur Belpex RLP M connue (mois précédent). Belpex RLP M est arrondi à la deuxième décimale. L'historique des valeurs Belpex RLP M sont consultables sur le site www.luminus.be.

EMarketCWE est le prix pour fourniture "baseload" électricité sur le marché belge applicable pour le trimestre Q de l'année Y est calculé comme suit :

$$1/3 * 'Endex 12-12-12' + 1/3 * 'Endex 12-0-12' + 1/3 * 'Endex 3-0-3'$$

dont les composantes sont les suivantes:

- 'Endex 12-12-12' est la moyenne arithmétique des cotations quotidiennes de clôture pour la fourniture en l'année Y et publiées pendant l'année qui précède Y de deux ans (année nommée Y-2)
- 'Endex 12-0-12' est la moyenne arithmétique des cotations quotidiennes de clôture pour la fourniture en l'année Y et publiées pendant l'année qui précède Y d'un an (année nommée Y-1)
- 'Endex 3-0-3' est la moyenne arithmétique des cotations quotidiennes de clôture pour la fourniture au trimestre Q et publiées pendant le trimestre qui précède le trimestre Q (nommé Q-1)

Toutes les cotations quotidiennes de clôture sont pour la livraison de "baseload" électricité sur le marché belge comme publié sur le site d' ICE Endex (www.theice.com). EMarketCWE est arrondi à deux décimales.

Gaz

TTFDAHW est la valeur trimestrielle basée sur la moyenne arithmétique des cotations journalières Bid & Offer TTF Day-Ahead (pour les jours ouvrables) et Weekend (pour les jours non ouvrables) durant le trimestre de fourniture, tels que disponibles sur www.ics.com/energy. Sont pris en considération dans le calcul les prix de tous les jours calendrier – samedis, dimanches et jours fériés inclus. Les samedis et dimanches sont donc pris tous les deux en considération pour le calcul de la moyenne, même si leurs prix sont identiques. Le prix Day-Ahead est applicable au premier jour ouvrable qui suit sa publication. Le prix Weekend est applicable aux jours non ouvrables consécutifs qui suivent sa publication. Dans les autres cas, nous appliquons le même prix que pour le jour calendrier précédent. La valeur TTFDAHW du trimestre en cours n'est connue qu'à la fin du trimestre. La valeur du TTFDAHW est exprimée en EUR/MWh et est arrondie à la troisième décimale. L'historique des valeurs trimestrielles TTFDAHW sont consultables sur le site www.luminus.be.

TTF 103 est la moyenne arithmétique des prix forwards journaliers du gaz naturel pour le trimestre de fourniture concerné sur le marché de gros aux Pays-Bas (TTF) pendant le mois précédant le trimestre de fourniture. Ces cotations quotidiennes sont publiés par 'the Intercontinental Exchange' (www.theice.com). La valeur du TTF 103 est exprimée en EUR/MWh et arrondie à la troisième décimale.

TTFDAHM est la valeur mensuelle basée sur la moyenne arithmétique des cotations journalières Bid & Offer TTF Day-Ahead (pour les jours ouvrables) et Weekend (pour les jours non ouvrables) durant le mois de fourniture, tels que disponibles sur www.ics.com/energy. Sont pris en considération dans le calcul les prix de tous les jours calendrier – samedis, dimanches et jours fériés inclus. Les samedis et dimanches sont donc pris tous les deux en considération pour le calcul de la moyenne, même si leurs prix sont identiques. Le prix Day-Ahead est applicable au premier jour ouvrable qui suit sa publication. Le prix Weekend est applicable aux jours non ouvrables consécutifs qui suivent sa publication. Dans les autres cas, nous appliquons le même prix que pour le jour calendrier précédent. La valeur TTFDAHM du mois en cours n'est connue qu'à la fin du mois. La valeur du TTFDAHM est exprimée en EUR/MWh et est arrondie à la troisième décimale. L'historique des valeurs mensuelles TTFDAHM sont consultables sur le site www.luminus.be.

TTFDAH RLP M est basé sur la moyenne pondérée des cotations journalières Bid et Offer TTF Day Ahead (pour les jours ouvrables) et Weekend (pour les jours non ouvrables) au cours du mois de fourniture (disponible sur www.ics.com dans le rapport European Spot Gas Markets (ESGM) sous le titre « TTF price assessment ») avec une pondération RLP (Real Load Profile). Cette pondération RLP est basée sur la moyenne arithmétique des profils de consommation RLP des différents gestionnaires de réseaux de distribution (publiés par Synergrid). La valeur TTF DAHW RLP M du mois en cours n'est connue qu'à la fin du mois. Les prix affichés sont calculés sur la base de la dernière valeur TTF DAHW RLP M connue (mois précédent). L'historique des valeurs TTF DAHW RLP M peut être consulté sur le site www.luminus.be.

GMarketCWE est la moyenne arithmétique des cotations quotidiennes de clôture du gaz naturel à Zeebrugge pour fourniture au trimestre Q comme publié en euro/MWh pendant le trimestre Q-1 dans les "European Spot Gas Markets" ("ESGM") par ICIS Heren, 1 Procter Street, Holborn, London WC1V 6EU, UK, sous le titre "continental price assessments" et sous-titre "Zeebrugge". Une cotation quotidienne est la moyenne entre l'offre et la demande. HUB 3-0-3 est arrondi à trois décimales.

Les trimestres commencent le 1er janvier, 1er avril, 1er juillet et le 1er octobre.